

PAR COURRIEL

Québec, le 10 juillet 2025

Madame Nancy Labrecque  
Porte-parole  
MRC de Montmagny  
[nlabrecque@montmagny.com](mailto:nlabrecque@montmagny.com)



INFORMER

**Objet : Projets de parcs éoliens Saint-Paul-de-Montminy et de la Forêt Domaniale dans la MRC de Montmagny – Questions complémentaires – DQ12**

---

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



CONSULTER

Veuillez trouver, ci-dessous, une question dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **14 juillet à 15 h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.



ENQUÊTER

- La réponse à la question 3 reçue le 7 juillet 2025 et déposée sous la cote DQ8.1 ne permet pas de répondre à la question de la commission. Veuillez préciser sur quels éléments reposait la décision d'établir à 20 m la distance à respecter entre l'extrémité des pales et la limite d'une propriété dans la première version du règlement de contrôle intérimaire relativement à l'implantation d'éoliennes sur votre territoire.



AVISER

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission